

INVITATION

CEDEAT



Colloque du 27 février 2024

Salle de conférence 1^{er} étage
du Buffet de la Gare de Lausanne (Tibits)

Le Centre d'études en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire et les Professeures Céline Weyermann et Anne-Christine Favre de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne vous invitent à participer au compte-rendu du travail interdisciplinaire mené dans le cadre d'un projet financé par la plateforme Volteface sur le thème

POLLUTIONS DES EAUX À L'ÉPREUVE DE LA PREUVE ÉTAT DES LIEUX, PERSPECTIVES



Programme

Colloque du 27 février 2024

Salle de conférence 1^{er} étage du Buffet de la Gare de Lausanne (Tibits)

13h30 **Accueil des participants**

14h00 **Mots de bienvenue et introduction**

par Anne-Christine Favre, professeure à l'École de droit de l'Université de Lausanne, et Céline Weyermann, professeure à l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne

14h15 **La notion de risque concret de pollution des eaux et les relations entre les autorités administratives et pénales**

par Anne-Christine Favre, professeure UNIL et Léo Charveys, greffier au Tribunal administratif fédéral

Questions

15h00 **Pause**

15h30 **De la récolte d'indices à la constitution du dossier transmis à l'autorité pénale**

par Céline Weyermann, professeure UNIL et Nicolas Estoppey, senior advisor au Norwegian Geological Institute à Oslo

Questions

16h15 **Pollutions des eaux et établissement de la preuve, dans la pratique du Canton de Fribourg**

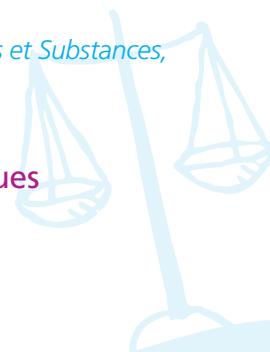
par Vanessa Flückiger, juriste et Dominique Folly, chef de Section, Section Laboratoires et Substances, tous deux au Service de l'environnement du Canton de Fribourg.

Questions

17h15 **Table-ronde et débat avec des praticiens des administrations publiques**

séance animée par Anne-Christine Favre et Céline Weyermann

18h00 **Clôture du colloque**



Contact

Faculté de droit, des sciences criminelles et
d'administration publique
École de droit
Secrétariat du Centre de droit public
Bâtiment Internef

CH-1015 Lausanne, Suisse

Tél. +41 21 692 28 10

Inscription et documentation

www.unil.ch/droitpublic/CEDEAT/pollutions

**Entrée libre, mais inscription obligatoire
jusqu'au 19 février 2024**



Avec le soutien du Pôle Environnement et Climat de la FDCA